



Veille mensuelle sur la situation économique et financière de l'Autriche

© DG Trésor

octobre 2018

Economie autrichienne : le haut du cycle est atteint, les cibles budgétaires légèrement améliorées

Les différents instituts (WIFO, Commission européenne) ont révisé légèrement à la baisse leurs prévisions pour 2018 et 2019. Après un premier semestre toujours dynamique, les premiers signes d'un tassement se font jour au 3^{ème} trimestre 2018. Ainsi, la croissance devrait atteindre cette année entre 2,7 % et 3 %, toujours au-dessus de la zone euro, pour revenir à 2 % l'an prochain. Le ralentissement est attribuable à la détérioration de la conjoncture dans l'UE et la montée des incertitudes au niveau international. Néanmoins, l'économie alpine résiste mieux en raison d'une demande interne solide et du dynamisme des échanges avec les pays d'Europe centrale et orientale. En outre, selon les prévisionnistes, la croissance devrait bénéficier l'an prochain de l'effet du bonus famille qui viendra soutenir les revenus et la consommation des ménages.

C'est dans ce contexte toujours porteur que le ministre des Finances a présenté courant octobre le projet de budget 2019. Il y réaffirme la stratégie financière du gouvernement de coalition : revenir à la fin de la législature à 60 % de dette publique, rétablir l'équilibre budgétaire dès 2019 et diminuer à 40 % le taux de prélèvements obligatoires en 2022. Il présente une légère amélioration des cibles budgétaires par rapport aux chiffres de mars 2018, rendue possible grâce à la bonne conjoncture : -0,3 % (contre -0,4 % en mars) pour le déficit budgétaire en 2018 et un léger surplus de +0,1 % attendu en 2019 (contre 0 % en mars). Pour la première fois depuis de nombreuses années, la dette diminuera en valeurs absolue et relative dès 2018 et sera ramenée à 70,7 % du PIB contre 78,3 % en 2017.

Enfin, malgré une légère détérioration du classement de l'Autriche dans les classements internationaux, l'année 2017 s'est traduite par une très forte progression des IDE sortants et entrants, avec plus de 9 Mrd EUR dans les deux sens. Ces évolutions positives traduisent l'attractivité du marché autrichien dans un contexte d'embellie conjoncturelle et la bonne santé des entreprises autrichiennes qui poursuivent leur internationalisation. Les échanges entre l'Autriche et la France sont également très positifs, la France devenant en flux la 10^{ème} destination des investisseurs autrichiens, traduisant l'amélioration des perspectives économiques et l'image de notre pays auprès des entreprises autrichiennes



Situation économique et financière	2
□ Evolution des indicateurs et prévisions	2
• <i>Le PIB a crû de 0,4 % au 3^{ème} trimestre, ralentissement sur le moyen terme</i>	2
• <i>Les subventions accordées en 2017 par l'Etat ont dépassé 20 Mrd EUR</i>	3
• <i>La compétitivité de l'Autriche se détériore légèrement</i>	3
• <i>Le secteur productif augmente son CA de 6,1 %</i>	4
□ Echanges	4
• <i>Reprise des investissements directs étrangers en 2017</i>	4
Politique économique et sociale	5
□ L'emploi	5
• <i>Négociations salariales : le climat social se détériore</i>	5
□ Questions sociales	5
• <i>L'indexation des allocations familiales adoptée par le Parlement</i>	5
• <i>Revalorisation des retraites : jusqu'à +2,6 %</i>	6
• <i>Assurance maladie : une réforme d'envergure discutable, sa constitutionnalité reste à vérifier</i>	6
Questions sectorielles	7
□ Services financiers	7
• <i>Les banques autrichiennes continuent de renforcer leurs fonds propres</i>	7
• <i>Comment les Autrichiens investissent leur argent</i>	7
□ Energie et environnement	8
• <i>Fin de la zone de prix d'électricité entre l'Autriche et l'Allemagne</i>	8
□ Industrie	8
• <i>ÖBIB devient ÖBAG : la valeur des participations de l'Etat atteint 20 Mrd EUR</i>	8
• <i>Le risque d'une augmentation des droits de douane aux Etats-Unis pèse sur le groupe Lenzing</i>	9
• <i>Magna et Altran crée un centre d'ingénierie à Casablanca</i>	9
□ Transports	9
• <i>Les nouvelles normes antipollution, plus strictes, impactent le marché automobile en septembre</i>	9
• <i>Croissance du transport routier de marchandises de 4,1 % en 2017</i>	10
Annexe	11

[Haut du document](#)

Situation économique et financière

Evolution des indicateurs et prévisions

Le PIB a crû de 0,4 % au 3^{ème} trimestre, ralentissement sur le moyen terme

L'économie de la république alpine reste bien orientée et la croissance demeure robuste malgré le tassement enregistré au 3^{ème} trimestre 2018. Selon les premières estimations de l'institut de conjoncture Wifo (*Österreichisches Institut für Wirtschaftsforschung*), le T3 2018 a conclu sur une progression de 0,5 % (0,4 % en données cjs-cvo), ce qui place l'Autriche au-dessus de la moyenne européenne (+0,3 %) et de la zone euro (+0,2 %). Les trimestres précédents montraient une croissance plus vigoureuse avec 0,8 % au T1 (+0,9 % en cjs-cvo) et +0,6 % au T3 (+0,3 % en cjo-cvs). La croissance reste, comme à l'accoutumée, portée d'un côté par la demande domestique (consommation des ménages comme demande des APU: +0,4 %), de l'autre par le commerce extérieur qui poursuit sa contribution positive à l'évolution du PIB, avec des exportations en hausse de 0,6 % (T2 : +0,7 %) et des importations ralentissant à +0,3 % (T2 : +0,7 %). En revanche, les prévisionnistes constatent



au 3^{ème} trimestre un ralentissement des investissements avec une hausse de 0,7 %, après +1,2 % au T2 et +1,0 % au T1 2018. La production manufacturière s'est inscrite au T3 sur la trajectoire des trimestres précédents, à savoir une hausse de 0,6 %, traduisant un tassement après un T2 à +1,0 % et un T1 à +1,4 %. Les autres secteurs (BTP, commerce de détail, services et tourisme) restent bien orientés.

Dans ses prévisions à moyen terme (2018-2023), le Wifo présage que la croissance atteindra son pic en 2018 avec une hausse de +3,0 %, puis devrait ralentir dès 2019 pour atteindre +2,0 % en 2019 et 2020, puis +1,6 % en 2021 et 2022, et finalement +1,5 % en 2023. La progression de l'emploi salarié suivrait une courbe similaire, après une hausse de 2,2 % en 2018 pour se stabiliser à +1,0 % au terme de la période sous revue. Cela se traduira par une légère augmentation du chômage qui se résorbera à 4,4 % en 2020 mais rebondira à 4,6 % en 2023. Du côté des finances publiques, le solde budgétaire, selon les critères du Traité de Maastricht, resterait légèrement négatif en 2018 à -0,1 %, et puis afficherait un excédent dès 2019 (+0,2 %) progressant à +0,5 % en 2021 et 2022. Suivant la trajectoire déjà engagée, la dette publique, exprimée en pourcentage du PIB, se résorberait lentement pour, au terme de la période sous revue, passer sous la barre des 60 %, à 59,6 %, les prévisionnistes partant du postulat d'une gouvernance rigoureuse des dépenses publiques, à tous les échelons de l'Etat.

Les subventions accordées en 2017 par l'Etat ont dépassé 20 Mrd EUR

En vue de la réforme fiscale annoncée pour 2020, le gouvernement a signalé son intention de vouloir supprimer certaines dispositions spéciales dans le domaine des subventions. Selon le rapport annuel sur les subventions (*Förderungsbericht 2017*) publié par le ministère des Finances, le montant des subventions accordées par l'Etat a atteint 20,2 Mrd EUR en 2017 soit 4,8 % du PIB contre une moyenne de 4,5 % en Union européenne et 4,8 % en zone euro. Les subventions directes ont atteint 5,1 Mrd EUR (après 5,8 Mrd EUR en 2016 et 4,9 Mrd EUR en 2015) dont 27 % pour les aides agricoles, 19 % pour l'emploi, 13 % pour les sciences et la recherche, 9 % pour l'environnement et 6 % pour les transports, l'innovation et la technologie. Les subventions indirectes (exemptions fiscales) se sont élevées à 15,1 Mrd EUR après 14,9 Mrd EUR en 2016 et 14,6 Mrd EUR en 2015. Grâce aux dispositions spéciales, les Autrichiens ont profité en 2017 de la TVA réduite pour les médicaments et certains produits alimentaires (4,7 Mrd EUR), de l'imposition réduite pour les heures supplémentaires (850 MEUR) et pour des primes et des indemnités de fin de carrière (750 MEUR) ainsi que de la taxe réduite pour le kérosène (380 MEUR) et le biodiésel (300 MEUR).

La compétitivité de l'Autriche se détériore légèrement

Le *World Economic Forum* a publié le 16 octobre son rapport sur la compétitivité mondiale. Si la France a gagné une place et devient 17^{ème} sur 140 pays, l'Autriche passe de la 18^{ème} à la 22^{ème} place. L'Autriche se distingue comme 31 autres pays pour sa stabilité macroéconomique. Ses atouts restent la qualité de ses infrastructures, son système de formation des apprentis, son système de santé et ses capacités d'innovation. C'est un grand paradoxe, car si le rapport loue les capacités d'innovation du pays, l'Autriche pêche par son manque de développement au niveau digital. Sur ce critère le pays est 46^{ème}, derrière le Kazakhstan, la Géorgie ou l'Uruguay. De plus, le classement est affecté par le critère du climat des affaires, notamment à cause de la lourdeur bureaucratique pour créer une entreprise. Ce problème est également pointé du doigt dans le dernier *ranking* de *Doing*



Business publié par la Banque Mondiale fin octobre où l'Autriche perd des places en passant de la 19^{ème} au 22^{ème} rang. La lourdeur bureaucratique y est soulignée (118^{ème} rang pour l'indicateur : « faciliter la création d'entreprise »). Il faut en moyenne un délai de 21 jours pour créer son entreprise contre 3 à 4 jours au Danemark ou en Estonie. Selon les économistes du WIFO, ce recul global de la compétitivité est à relativiser car imputable au changement de méthode du classement du WEF. Pour répondre aux faiblesses de la compétitivité autrichienne, le gouvernement, à travers sa ministre du numérique et de l'économie, Margarete Schramböck, a déjà promis moins de bureaucratie, une augmentation de l'accueil des étrangers qualifiés et une baisse des charges salariales.

Le secteur productif augmente son CA de 6,1 %

Selon l'enquête réalisée par l'institut autrichien de la statistique, les 66 000 entreprises et le million de salariés du secteur productif (secteur manufacturier et BTP) ont généré entre janvier et fin juillet 2018 un CA de 166,2 Mrd EUR, soit une hausse de 6,1 % (données cvs-cjo) en glissement annuel. A lui-seul, le BTP, composé de 36 000 entreprises employant près de 300 000 salariés, a dégagé une hausse de son CA de 5,7 %, à 25,5 Mrd EUR. La production de biens, comprenant l'industrie extractive, représente 65,7 % des emplois du secteur et a dégagé au cours des 7 premiers mois 68,3 % du CA total (+6,9 %). La demande du secteur public au secteur de BTP était pendant la période sous revue en hausse de 1,5 %, à 4,1 Mrd EUR, notamment en faveur du réseau routier (près de 1 Mrd EUR), du génie civil divers (660 MEUR) et de la construction de logements (605 MEUR).

Echanges

Reprise des investissements directs étrangers en 2017

Après avoir connu en 2016, pour la première fois, des flux négatifs d'investissements, les IDE étaient de nouveau en hausse en 2017 avec plus de 9 Mrd EUR dans les deux sens. Ces évolutions positives traduisent l'attractivité du marché autrichien dans un contexte d'embellie conjoncturelle et la bonne santé des entreprises autrichiennes qui poursuivent leur internationalisation. La très forte progression des IDE entrants en 2017 s'explique également par des opérations d'ampleur dans le secteur de l'énergie entre la Russie et l'Autriche (acquisition par le groupe pétrolier et gazier OMV de participations dans des champs gaziers russes, apport en capital à la filiale autrichienne de *Lukoil*). La Russie conforte sa place de 2^{ème} investisseur avec désormais 16 % des stocks (26 % pour l'Allemagne). Les investissements entre la France et l'Autriche suivent la tendance positive globale. Dans le sens AT-FR, ce sont +325 MEUR (contre 18 MEUR en 2016), soit 10^{ème} pays de destination en flux, traduisant l'amélioration des perspectives économiques et l'image de notre pays auprès des entreprises autrichiennes. Les évolutions sont également très positives dans le sens FR-AT (+500 MEUR contre – 258 MEUR). La France conforte ainsi sa 14^{ème} position en stocks parmi les pays destinataires des investissements autrichiens mais recule à la 10^{ème} position des investisseurs étrangers en Autriche, après avoir gagné trois rangs en 2016.

[Haut du document](#)

**Politique économique et sociale****L'emploi****Négociations
salariales : le
climat social se
détériore**

Les négociations salariales, entamées fin septembre par le secteur de la sidérurgie et de la métallurgie, sont restées tout au long des réunions d'octobre très tendues et aucun accord n'a pu être trouvé entre la confédération syndicale ÖGB et les représentants du Patronat. La nouvelle loi sur le temps de travail (maximal 12h/jour et 60h/semaine), sans que l'accord du comité d'entreprise soit requis, votée sans consultation préalable en moins d'un mois au début de l'été, se trouve au milieu des discussions, les syndicats tentant de récupérer l'influence perdue par le biais d'aménagements des conventions collectives, notamment sur la majoration des heures supplémentaires. Les représentants des salariés réclament une revalorisation salariale de 5 %, contre 2,7 % proposé par le Patronat. Le ton s'est singulièrement durci, d'autant plus que les représentants de l'industrie souhaitent négocier la nouvelle convention collective pour 18 voire 24 mois, au lieu des 12 mois habituels, et remettre en question des congés accordés pour événements exceptionnels. La confédération syndicale a déjà appelé les salariés à tenir dans les entreprises des réunions de concertation. Le recours à la grève, inhabituelle en Autriche en raison d'un partenariat social fortement ancré, devient chaque jour plus probable. La revalorisation salariale, entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2017, avait atteint 3 %, le salaire minimum mensuel du secteur était porté à 1 848 EUR bruts.

Le 30 octobre, le secteur du commerce (employant 420 000 salariés dont 2/3 sont des femmes) a débuté ses négociations en vue de la prochaine convention collective, sans chiffrage précis quant à la revalorisation salariale. Les négociateurs de la Chambre fédérale d'économie (WKO) remettent toutefois en cause la hausse de 5,1 % du CA de la branche, constatée en 2017 et confirmée par les différents instituts de conjoncture et l'institut de la statistique. La confédération syndicale met cette année son focus sur l'amélioration des conditions de travail pour compenser l'augmentation du temps de travail et réclame plus de flexibilité pour l'accès à la 6^{ème} semaine de congés payés (actuellement réservée aux salariés totalisant 25 ans de présence au sein d'une même entreprise) ainsi qu'un meilleur aménagement du temps de travail en fonction de l'âge du salarié. Pour mémoire, les groupes allemands de grande distribution dans le bricolage, *Hornbach* et *Bauhaus*, présents en Autriche, ont d'ores et déjà octroyé une nette revalorisation salariale et la 6^{ème} semaine de congés à tous les salariés.

Quant à la Fonction publique, la première réunion a permis d'arrêter les paramètres quant au taux de l'inflation (2,02 %) et le taux de 3,0 % pour la croissance en 2017 (selon Statistik Austria : 2,6 %). Le Vice-Chancelier H.C. Strache (droite populiste), compétent pour la Fonction publique, a promis un accord situé entre les revalorisations qu'obtiendront le secteur de l'acier/métal et celui du commerce.

Questions sociales**L'indexation des
allocations**

Le 24 octobre, la Chambre basse du Parlement (*Nationalrat*), grâce aux voix de la majorité de droite/droite populiste, a adopté le dispositif d'indexation des allocations familiales sur le coût de la vie du pays de résidence des enfants ouvrant droit. C'est ainsi qu'à partir du 1^{er}



familiales adoptée par le Parlement janvier 2019, le montant des allocations familiales exportées au sein de l'UE sera pondéré d'un coefficient qui tiendra compte de la différence de niveau de vie entre l'Autriche et le pays de résidence des ayants-droits. Selon la ministre de la Famille, Mme Bogner-Strauss, cette indexation permettra de rétablir l'équilibre entre les bénéficiaires selon les coûts d'entretien par pays et supprimera les distorsions de pouvoir d'achat. Le gouvernement espère dégager ainsi une économie de 114 MEUR. Les salariés hongrois, slovaques, roumains et slovènes, dont les enfants résident dans le pays d'origine, seront les plus impactés par cette indexation. L'Autriche, actuellement présidente du conseil de l'UE, s'expose ainsi à une procédure d'infraction que la Commission européenne pourrait ouvrir dès parution de la loi. Avançant le caractère discriminatoire de cette mesure, les partis d'opposition se sont opposés à ce dispositif, arguant également que l'aide à la dépendance en Autriche, en particulier l'assistance à domicile 24/7, souvent assurée par des travailleurs des pays limitrophes, pourrait s'en trouver fortement impactée.

Revalorisation des retraites : jusqu'à +2,6 % Le gouvernement a déposé le 16 octobre une actualisation de la loi sur les retraites. Elle prévoit une revalorisation de celles-ci au delà de l'inflation constatée en 2017, soit +2,6 % pour les pensions inférieures à 1 115 EUR, entre 2,6 % et 2,0 % jusqu'à 1 500 EUR. Les retraites comprises entre 1 501 EUR et 3 402 EUR ne seront augmentées que du taux de l'inflation. Au delà de 3 402 EUR, seul un forfait de 68 EUR sera versé. Cette revalorisation devrait concerner, selon les chiffres du ministère des affaires sociales, près de 1,3 million de personnes ; le coût de cette mesure est estimé à 55,9 MEUR.

Assurance maladie : une réforme d'envergure discutable, sa constitutionnalité reste à vérifier Après avoir déposé son projet de réforme au Parlement pour consultation préalable (voir notre veille de septembre), qui s'est achevée le 19 octobre, le gouvernement du Chancelier Kurz a déposé le 24 octobre le projet législatif de réforme de l'assurance maladie autrichienne, qui est prévu d'entrer en application au 1^{er} janvier 2020 ; les premiers aménagements entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019. La réforme prévoit de ramener le nombre de caisses d'assurance maladie de 21 à 5, principalement en fusionnant les 9 caisses régionales (une par Land) et les 6 caisses maladie d'entreprises au sein d'une seule caisse autrichienne ÖGK (*Österreichische Gebietskrankenkasse*), dotée de 9 bureaux régionaux. Par ailleurs, la caisse du commerce et de l'artisanat fusionnera avec celle des agriculteurs, celle de la Fonction publique sera regroupée avec celle des chemins de fer et de l'industrie extractive. En outre, l'organisme faitier (*Hauptverband der Sozialversicherung*) verra sa structure allégée et ses effectifs réduits. La réforme prévoit également de fusionner les organes de contrôle et surtout d'instaurer la parité dans le nouveau conseil de surveillance, jusqu'ici dominé historiquement par les représentants des salariés. De plus, les pouvoirs publics accroîtraient leur influence dans l'administration de l'assurance maladie, autant le ministère des Finances que celui du Travail, des Affaires sociales et de la Santé bénéficieront désormais d'un pouvoir d'injonction. Les cotisations, jusqu'alors perçues et contrôlées par les caisses régionales, seront centralisées au sein de la caisse ÖGK et le contrôle sera assuré par le ministère des Finances. Les caisses régionales ainsi que le service constitutionnel du Parlement s'interrogent sur la conformité de cette réforme par rapport au principe d'autonomie contenu dans la Constitution. Au-delà, la Cour des comptes a récemment remis en cause le chiffrage de cette réforme, en particulier le redéploiement jusqu'en 2023 de



1 Mrd EUR, économisé sur les coûts d'exploitation, au profit des assurés promis par le gouvernement. Cette réforme, qui devait *in fine* aboutir à une harmonisation des prestations envers les assurés, en fait n'impactera pas les prestations servies au monde agricole, à l'artisanat et au commerce ou à la Fonction publique, ces secteurs conservant leurs régimes actuels. Il en sera de même pour les 15 caisses de prévoyance maladie (250 000 assurés, fonction publique territoriale, employés communaux,...) qui ne seront pas intégrées au régime général d'assurance maladie et conserveront leur régime particulier et leurs prestations plus généreuses.

[Haut du document](#)

Questions sectorielles

Services financiers

Les banques autrichiennes continuent de renforcer leurs fonds propres

L'Autorité bancaire européenne (ABE) a soumis 33 banques de la zone euro, dont *Erste Group* et *Raiffeisen Bank International AG* (RBI), à des tests de résistance. *Bank Austria* a été testée indirectement à travers sa maison-mère italienne *UniCredit*. Dans le scénario de l'ABE plus strict que dans le test de résistance de 2016, le ratio de fonds propres de *Erste Group* tomberait de 4,4 % pour atteindre 8,5 % contre 8,02 % en 2016, celui de RBI reculerait de 3,0 % pour atteindre 9,7 % contre 6,1 % en 2016. Le ratio moyen de ces 33 banques, au terme d'une période de trois ans de tensions, s'élèverait à 9,9 %, un niveau supérieur aux 8,8 % obtenus il y a deux ans. *UniCredit* atteindrait un ratio de 9,34 % contre 7,1 % en 2016. Malgré le renforcement de leurs fonds propres et l'amélioration des résultats, les banques autrichiennes restent en dessous de la moyenne des 33 banques testées. *Erste Group* perd 4 places et prend rang à la 26^{ème} position, RBI progressant du 25^{ème} au 16^{ème} rang. *Erste Group* a déclaré de « prendre note de ces résultats », RBI s'est montrée satisfaite de cette nette amélioration. Le scénario de crise hypothétique utilisé par l'EBA simulait une forte chute de la croissance économique, des variations négatives des taux de change et des prix de l'immobilier et - ce qui est particulièrement sensible pour les banques autrichiennes - des hypothèses très pessimistes quant à l'évolution de l'économie de la plupart des pays d'Europe centrale, orientale et du sud-est.

Comment les Autrichiens investissent leur argent

Selon la banque centrale d'Autriche (OeNB, *Oesterreichische Nationalbank*), le patrimoine financier privé des Autrichiens a augmenté de 2,5 % entre juin 2017 et juin 2018 pour atteindre 663 Mrd EUR. Ce patrimoine se compose de 148 Mrd EUR placés sous formes de dépôts à vue et 104 Mrd EUR de dépôts remboursables avec préavis. Le patrimoine investi dans des fonds d'investissement s'élève à 60 Mrd EUR, le placement direct sous forme de titres a atteint 25 Mrd EUR pour les actions et 30 Mrd pour les obligations, ne représentant que 8 % du patrimoine contre 16 % en moyenne UE. 20,3 % du patrimoine (135 Mrd EUR) sont investis dans des plans de prévoyance et de retraites. Ce taux est inchangé depuis 2006. Selon l'OeNB, le niveau bas (voire négatif) des taux d'intérêts a incité beaucoup de ménages à vendre leurs obligations (-1,7 Mrd EUR) et à se tourner vers des fonds d'investissement (+3,7 Mrd EUR).



Energie et environnement

Fin de la zone de prix d'électricité entre l'Autriche et l'Allemagne

La scission de la zone de prix d'électricité entre l'Autriche et l'Allemagne est devenue effective le 1^{er} octobre 2018. Cette zone commune des prix de l'électricité a été créée par l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse et le Luxembourg en 2002 lorsque le marché de l'électricité a été libéralisé au sein de l'Union européenne. Elle a permis pendant quinze années à l'Autriche de pouvoir importer de l'électricité allemande à bas coût de manière illimitée. L'Allemagne produit son électricité en grande partie au nord du pays grâce à ses éoliennes de la mer du Nord mais ne possède pas les infrastructures nécessaires pour la faire circuler vers le sud du pays. L'électricité passe donc par la Pologne et la République Tchèque ce qui a conduit à une congestion du réseau. Ces deux pays ont demandé la scission de cette zone de prix pour que l'on puisse réguler la quantité énergétique qui passe par ces pays. Cette demande a été soutenue par l'ACER (l'Agence Européenne de coopération des régulateurs d'énergie) puis par l'Allemagne elle-même. L'Autriche, à travers son régulateur E-Control et le gestionnaire de transport d'électricité *Austrian Power Grid*, avait porté plusieurs recours depuis la fin de l'année 2015 devant l'ACER, mais en vain. Si les capacités physiques d'accueil de l'électricité vont rester les mêmes après la scission, l'Allemagne sera limitée à hauteur de 4,9 GW d'exportation vers l'Autriche contre 8 à 9 GW avant le 1^{er} octobre. Les volumes d'échange devraient être élargis dès 2022. Selon les études menées, le prix de l'électricité est devenu plus volatile et ne suit plus la courbe des prix allemands. Le président du conseil d'administration de *Verbund*, le plus gros producteur d'électricité en Autriche, a rappelé le 30 octobre lors d'une interview à l'ORF qu'il était trop tôt pour expliquer l'évolution des prix de l'électricité en Autriche par la scission de la zone de prix entre l'Autriche et l'Allemagne.

Industrie

ÖBIB devient ÖBAG : la valeur des participations de l'Etat atteint 20 Mrd EUR

Le 26 octobre, le Ministre Löger a présenté le nouveau concept pour la holding des participations de l'Etat ÖBIB (*Österreichische Bundes- und Industriebeteiligungen GmbH*) placée sous sa tutelle directe. Actuel sous statut de SARL, elle sera transformée en S.A. et renommée ÖBAG (*Österreichische Beteiligungs AG*) pour renforcer l'influence du ministère (désignation d'un représentant au conseil de surveillance). Cette réforme est présentée comme de nature à mieux défendre l'intérêt et la stratégie de l'Etat actionnaire et non pas comme un instrument facilitant des privatisations. La réforme est moins ambitieuse qu'initialement prévue. D'une part, contrairement à certaines idées poussées par la Chambre fédérale d'économie WKO, le gouvernement renonce à créer un fonds d'investissements – qui aurait pu être alimenté par les dividendes des sociétés publiques – pour prendre des participations dans des sociétés autrichiennes jugées stratégiques ou financer des projets innovants. D'autre part, *in fine* seule la société de la gestion des biens immobiliers de l'Etat BIG (*Bundesimmobiliengesellschaft*) entre dans le portefeuille, portant ainsi la valeur des participations de 8,4 Mrd EUR à 20 Mrd EUR. En revanche, la participation de l'Etat à l'énergéticien public principal du pays *Verbund*, à hauteur de 51 % reste directement rattachée au ministère des Finances et n'entrera pas, du moins à court terme, dans le portefeuille d'ÖBAG. Le portefeuille comprend les participations suivantes : l'entreprise pétrolière et gazière *OMV* (31,5 % du capital social), *Telekom Austria* (28,4 %), *Post AG* (52,8 %), *Casinos Austria* (33,2 %) la société des participations immobilières et industrielles



IMIB Immobilien- und Industriebeteiligungen GmbH (100 %), la société des mines *GKB Bergbau GmbH* (100 %), *Schoeller Bleckmann GmbH* (100 %) présent dans la gestion immobilière et la caisse de pensions des fonctionnaires *APK Pensionskasse AG* (32,5 %).

Le risque d'une augmentation des droits de douane aux Etats-Unis pèse sur le groupe Lenzing

L'entreprise *Lenzing AG*, spécialisée dans les fibres de cellulose, a annoncé fin septembre vouloir suspendre l'extension de la capacité de production à Mobile dans l'état d'Alabama (Etats-Unis). Le risque accru d'une augmentation des droits de douane par les Etats-Unis serait à l'origine de cette décision. A cela s'ajoute le risque d'une augmentation des coûts de construction due à la bonne tenue du marché d'emploi étatsunien. Depuis l'annonce de cette décision, l'action s'est effondrée de 25 % à la bourse de Vienne. 50 % des actions sont détenues par la plus importante holding industrielle privée de l'Autriche *B&C Industrie Holding*. Dans le portefeuille de cette holding, on trouve une participation de 52,7 % dans la société *AMAG Austria Metall* œuvrant dans le domaine de l'aluminium et de 54,2 % dans l'entreprise *Semperit* présente dans l'industrie du caoutchouc. Au premier semestre 2018, *Lenzing AG* a affiché un chiffre d'affaires en baisse de 6,4 % à près de 1,1 Mrd EUR. Le gain net a chuté de 39 % pour atteindre 91,3 MEUR. Fin octobre, *Lenzing AG* a repris 30 % de sa filiale chinoise *Lenzing Nanjing Fibers Co. Ltd.* détenus jusqu'à présent par le partenaire chinois *NCFC* pour porter sa participation à 100 %. Cette reprise pèsera sur le résultat net 2018 du groupe avec 21 MEUR.

Magna et Altran crée un centre d'ingénierie à Casablanca

L'équipementier automobile *Magna et Altran Technologies*, société française de conseil en ingénierie, viennent d'annoncer la création d'un centre d'ingénierie commun au Maroc. Chacune des deux entreprises détient 50 % de l'entreprise commune basée à Casablanca sous le nom *MG2*. Cette dernière rassemblera le savoir-faire de Magna en matière de véhicules et les avantages d'Altran en tant que partenaire établi localement. Environ 500 ingénieurs des deux sociétés y seront affectés. Selon le président de *Magna Steyr Fahrzeugtechnik*, M. Karl-Frierich Stracke, par le biais de cette *joint-venture* avec Altran, Magna est en mesure de renforcer sa position concurrentielle en offrant des services d'ingénierie de classe mondiale au Maroc.

Transports

Les nouvelles normes antipollution, plus strictes, impactent le marché automobile en septembre

La perspective de l'instauration d'un nouveau test d'homologation des véhicules, dit *WLTP (Worldwide Harmonised Light-Duty Vehicles Test Procedure)*, le 1^{er} septembre, avait entraîné en août une hausse des immatriculations automobiles d'environ 30 % dans les pays de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Norvège et Suisse). En conséquence, la plupart des pays de l'UE ont subi des reculs à deux chiffres en septembre. Ce recul était particulièrement important en Autriche avec 34,5 % contre 23,4 % pour le marché européen (12,8 % en France et 30,5 % en Allemagne). Au mois d'août, l'Autriche avait affiché une hausse d'immatriculations (anticipées) de 23,2 %. Pour les neuf premiers mois de l'année, le nombre d'immatriculations en Autriche augmente de 1,8 %. Parmi les immatriculations de véhicules particuliers, le diesel représente 41,3 % de janvier à septembre 2018 contre 49,7 % en 2017. En 2015, la part des véhicules particuliers à diesel atteignait encore 58,3 %. Par ailleurs, le ministère des Affaires sociales et de la protection des consommateurs avait chargé au printemps l'association d'information et de conseil du



consommateur (VKI, Verein für Konsumenteninformation) d'organiser un recours collectif contre le constructeur de véhicules VW en vue d'une compensation dans l'affaire « *dieselgate* ». Près de 10 000 propriétaires autrichiens de véhicules VW diesel s'y sont associés.

Croissance du transport routier de marchandises de 4,1 % en 2017

Le transport routier de marchandises (TRM) a cru en 2017 de 4,1 % en glissement annuel et a atteint, selon l'institut autrichien de la statistique, près de 510 millions de tonnes. Parallèlement, le volume de transport au niveau national était en hausse de 6,6 % pour s'établir à 41,6 milliards de tonnes-kilomètres (tkm). Le transport national de marchandises représente l'essentiel du TRM, soit 71,7 %, en hausse de 2,9 %. A noter que si 98,5 % du TRM national est réalisé par des véhicules immatriculés en Autriche, les transporteurs autrichiens subissent la concurrence à l'international et y sont bien moins présents. Ils n'ont réalisé en 2017 que 22,4 % du fret en réception et 25,8 % du fret en expédition, et seulement 2,2 % du transit routier recensé en Autriche. Partenaire commercial devenu indissociable de l'Autriche, l'Allemagne reste le principal pays expéditeur (2,2 millions de tonnes et 2,2 milliards tkm) et destinataire (16,6 millions de tonnes et 1,8 milliard tkm) des marchandises pour le TRM, suivie de l'Italie, de la République Tchèque et de la Hongrie. Vu de France, 775 000 tonnes (121 millions tkm) ont été réceptionnées en Autriche et 905 000 tonnes (145 millions tkm) en ont été expédiées. Pour mémoire, en 2015, les 6 577 entreprises autrichiennes de transport routier employaient plus de 53 000 personnes (France : 34 415 entreprises pour 325 000 salariés, Allemagne : 36 921 entreprises employant plus de 389 000 personnes ; source Eurostat/Insee).

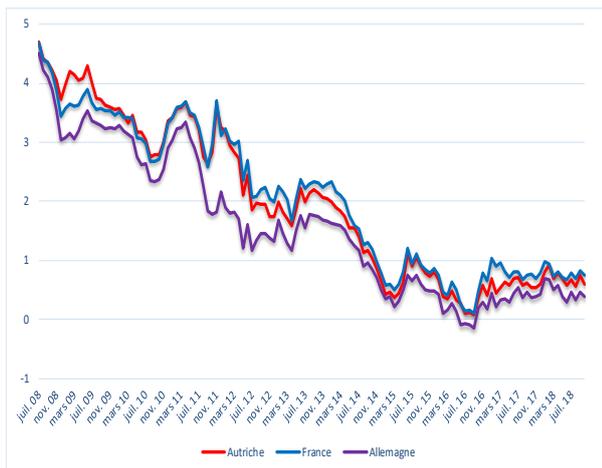
[Haut du document](#)



Annexe

Indicateurs de l'activité économique

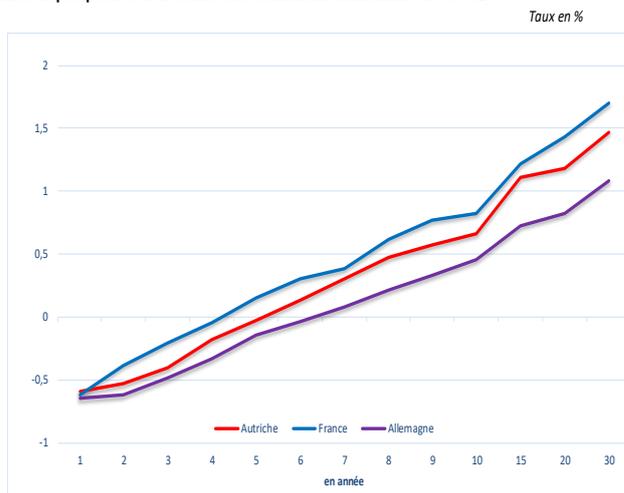
Evolution des taux actuariels à 10 ans depuis juillet 2008



source : Thomson Reuters.

	Max	Min	Actuel	dernier point
Autriche	4,70 juil 2008	0,08 sept 2016	0,61	octobre 2018
France	4,69 juil 2008	0,10 sept 2016	0,75	octobre 2018
Allemagne	4,50 juil 2008	-0,14 sept 2016	0,38	octobre 2018

Mise en perspective de la courbe des rendements autrichiens au 05/11/2018



Taux en %

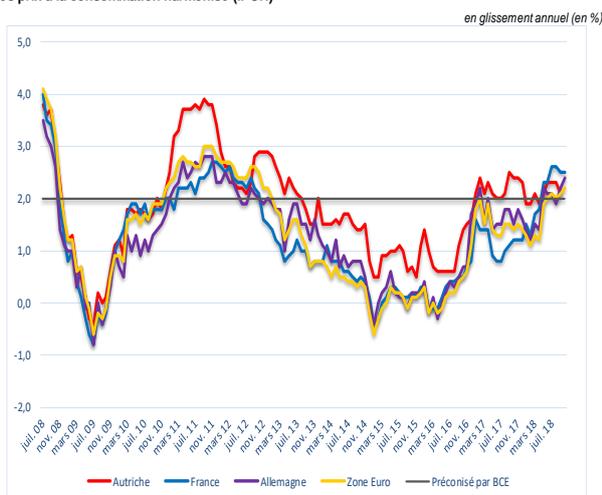
Source : Investing

Ecart en points



Source : SIX

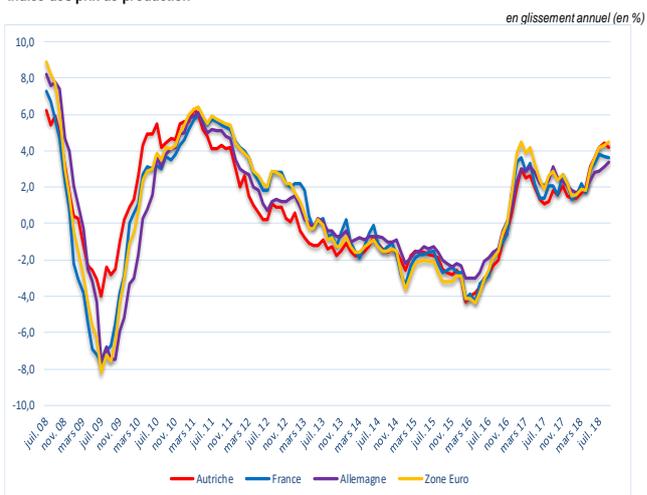
Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



source : Eurostat

en %	Maximum	Minimum	Actuel	dernier point
Autriche	3,9 sept 2011	-0,4 juil 2009	n.c.	octobre 2018
Allemagne	3,5 juil 2008	-0,8 juil 2009	2,4	octobre 2018
France	4,0 juil 2008	-0,8 juil 2009	2,5	octobre 2018
Zone Euro	4,1 juil 2008	-0,6 juil 2009	2,2	octobre 2018

Indice des prix de production

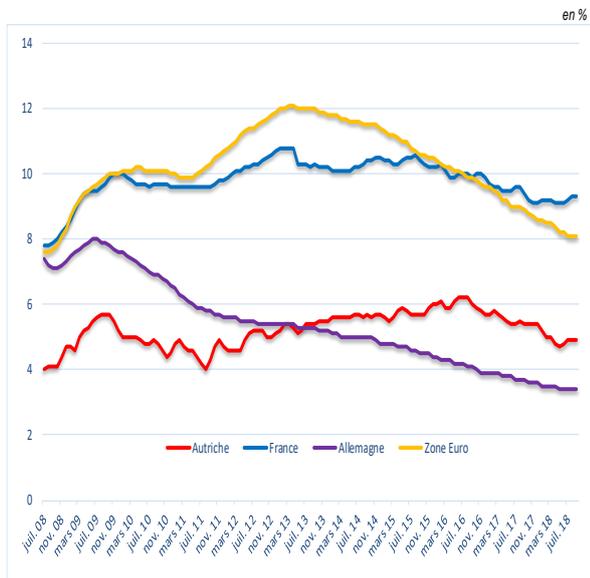


source : Eurostat

en %	Maximum	Minimum	Actuel	dernier point
Autriche	6,3 mars 2011	-4,3 févr 2016	4,2	septembre 2018
Allemagne	8,2 juil 2008	-7,6 juil 2009	3,4	septembre 2018
France	7,3 juil 2008	-7,6 juil 2009	3,6	septembre 2018
Zone Euro	8,9 juil 2008	-8,2 juil 2009	4,5	septembre 2018



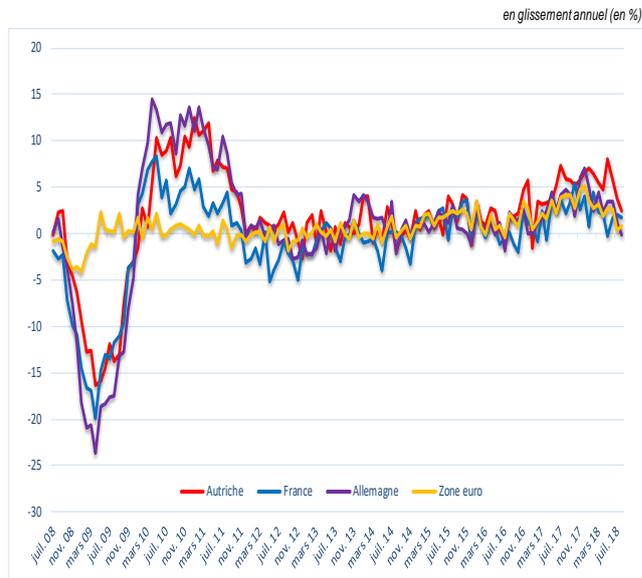
Taux de chômage - évolution depuis juillet 2008



source: Eurostat

en %	Maximum	Mnimum	Actuel	dernier point	
Autriche	6,2	août 2016	4,0	août 2011	4,9 septembre 2018
Allemagne	8,0	juil 2009	3,4	sept 2018	3,4 septembre 2018
France	10,8	avr 2013	7,8	août 2008	9,3 septembre 2018
Zone Euro	12,1	avr 2013	7,6	août 2008	8,1 septembre 2018

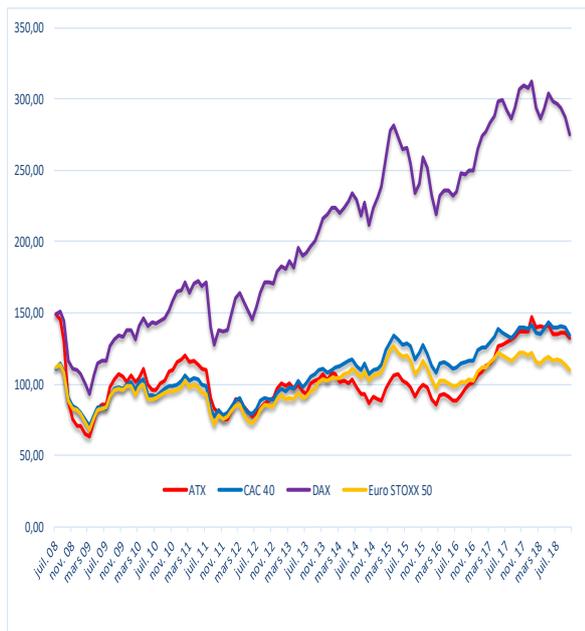
Indice de la production industrielle (hors construction) cvs-cjo



source: Eurostat

en %	Maximum	Mnimum	Actuel	dernier point	
Autriche	12,4	janv 2011	-16,4	avr 2009	2,5 août 2018
Allemagne	14,4	avr 2010	-23,6	avr 2009	-0,2 août 2018
France	8,3	mai 2010	-19,9	avr 2009	1,7 août 2018
Zone euro	5,1	déc 2017	-4,2	janv 2009	0,9 août 2018

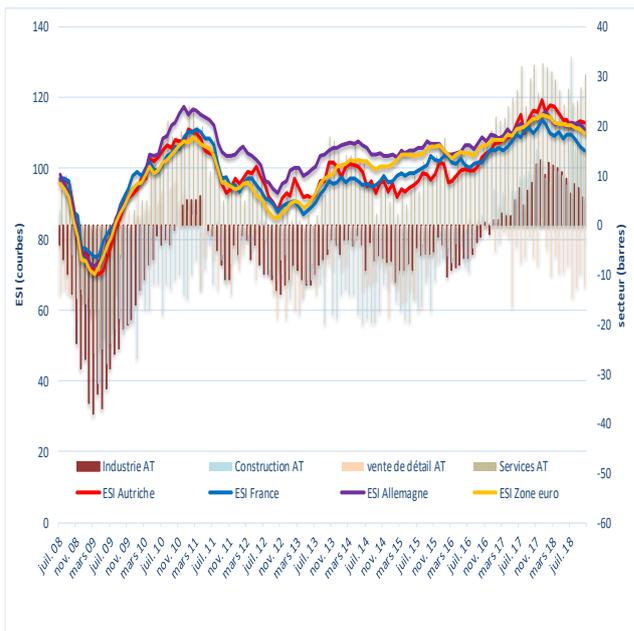
Evolution des indices boursiers européens (base 100 = janvier 2005)



source: Wiener Börse.

dernier point : octobre 2018

Climat des affaires (Services, Construction, Vente de détail) - depuis juillet 2008

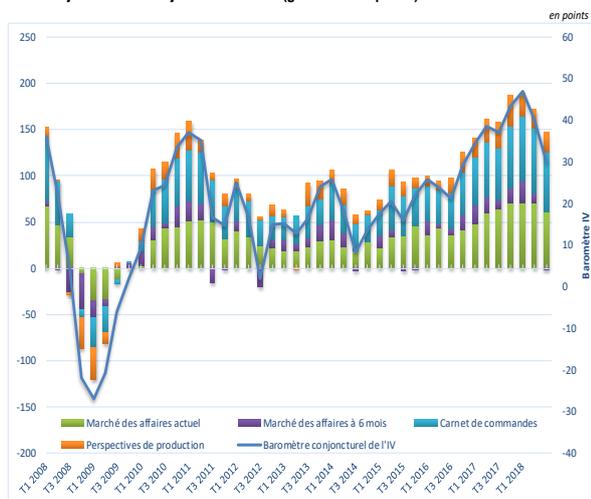


source: GeNB

dernier point : octobre 2018

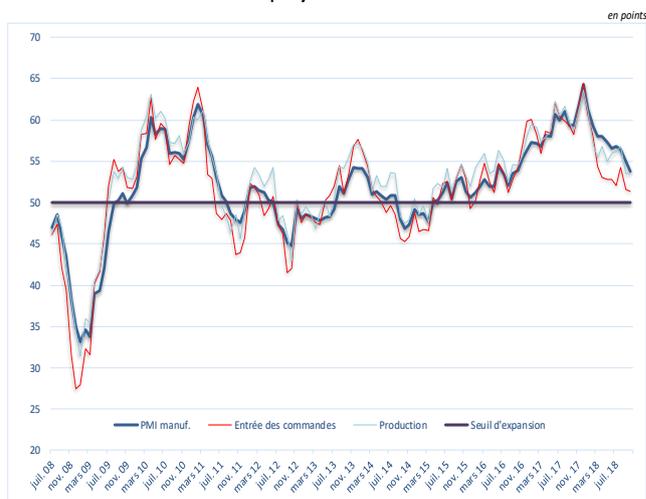


Enquête de conjoncture : IV Konjunkturbarometer (grandes entreprises)



source : Industriellenvereinigung
dernier point : T3 2018

PMI Industrie et sous-indices - depuis juillet 2008



source: Bank Austria Research
dernier point: octobre 2018

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Vienne (adresser les demandes à vienne@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur :

Service Économique de Vienne
Adresse : Reisnerstrasse 50/10
1030 Vienne
Autriche

Rédigé par : Susanne Maynhardt, Pascal Chaumont, Romain Leclerc
Relu par : Claire Thirriot-Kwant, Conseillère économique

Version du 12 novembre
Version originelle : Septembre 2013
Rédaction achevée le 31 octobre